VILLE DE
LORIENT

Direction de la citoyenneté et de la relation usagers

CIMETIERES
TARIFS APPLICABLES AU 1er JANVIER 2026

CONCESSIONS :	**2026**
15 ans - les 2 m²	348
30 ans - les 2 m²	813
30 ans –les 3 m².....	1218
30 ans - par m² supplémentaire.....	405
50 ans - les 2 m²	1392
50 ans – les 3 m².....	2088
50 ans - par m² supplémentaire.....	696
Par case (colombarium / jardin cinéraire) - 15 ans	513
Par case (colombarium / jardin cinéraire) - 30 ans	972
Ouverture/Fermeture (cavurne ou case).....	78
Ouverture/Fermeture avec monument (cavurne ou case)	130
Ouverture/Fermeture (caveau d'occasion ou terrain..... commun)	160
Plaque de colombarium granit.....	188
DEPOSITOIRE DE CERCUEILS :	
Droit de séjour, par jour et par cercueil.....	22
DROIT DE DEPOT DE MATERIAUX :	
Tout monument démonté pour être remplacé par un autre devra être enlevé dans les 3 jours. A partir du 4è jour, il sera perçu un droit de dépôt par jour..	22
Tout monument démonté pour une exhumation devra être remonté dans le délai d'un mois, après lequel il sera perçu un droit de dépôt, par jour.....	22
DIVERS :	
Pompe l'heure.....	30
REDEVANCE :	
- Redevance de dispersion des cendres.....	58